

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

534/115

OBJET

Bruxelles,

25-1

19 11

A

de Gilman
Raut
Amers

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

ANNEXE

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

Copie/expédiée le 26-7-11

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

Château de Jérenbergen

5154-115¹

Transt Pr^e d'Anvers

Le Juillet 1911.

Messieurs les Présidents et Membres de la
Commission directrice des Musées Royaux
de peinture et de sculpture de Belgique.

Messieurs

J'ai l'honneur de vous informer que
par suite d'un partage de famille,
nous serions disposés à vous offrir
en vente, trois Tableaux anciens
d'une conservation parfaite, savoir :

1^{er} Rubens - Christ en Croix - Bois -
mesurant H. o. 57 x L. o. 40 au
prix de - - - - - 60.000 fr

2^e Ecole Italienne - Vierge et Enfant
Jesus, adorés par deux anges - Bois -
H. 0.55 x L. 0.42 au prise de

40.000 fr.

3^e Maus. Le Marché public - Toile -

H. 1.37 x L. 2.63 au prise de
45.000 fr.

Ci-joint, veuillez trouver les
photographies de ces tableaux que
je pourrais, si vous le jugez
intéressants, vous envoyer à vue.

En vous priant, de vouloir bien
m'honorer d'une réponse, je

vous présente, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée

Che^r Gaston de Gilman
de Jérembergue